

FINANCES, ÉNERGIE ET TRANSPORTS

Quelles feuilles de route pour les nouveaux ministres ?

Etant dans l'air depuis quelques mois, le remaniement ministériel tant attendu du gouvernement a, finalement, eu lieu il y a quelques jours. Partiel certes, puisque l'actuelle équipe de Sellal a maintenu certains responsables dans leurs postes alors que d'autres se sont vu changer de portefeuille ; le récent remaniement a touché, cependant, au moins deux départements névralgiques : les finances et l'énergie. Deux secteurs qui

se complètent dans la vie économique du pays - le ministère des Finances qui «gère» les recettes budgétaires de celui de l'Énergie, ont été touchés par ce le lifting opéré par Bouteflika. Sans oublier celui des transports qui a vu également arriver un nouveau responsable, en la personne de Boudjemaâ Talai.

Salah Benreguia

Les défis de Benkhalfa

Le départ de Mohamed Djellab de la tête du ministère des Finances n'était pas vraiment surprenant. En matière de gestion des finances, à l'ombre de l'effondrement des revenus pétroliers, l'ex-ministre Djellab a fait une année «à blanc».

La nomination de son successeur, un habitué des médias, était l'une des surprises du gouvernement Sellal 4. Abderrahmane Benkhalfa, depuis qu'il a quitté l'Association des banques et établissements financiers (Abef), avait multiplié les sorties médiatiques sur divers sujets. Et le contexte économique-financier actuel de l'Algérie s'y prête. En effet, faire face à la chute des prix du pétrole, mettre fin au retard enregistré dans les réformes économiques, pourtant évoquées à maintes reprises par le gouvernement, sont, entre autres, les points défendus, il y a quelques semaines, par cet expert et consultant finan-

cier.

Lors de son passage, le plus en vue d'ailleurs, sur Radio M, début janvier 2015, M. Benkhalfa a plaidé pour l'ouverture du capital des banques privées et publiques par le biais de la Bourse et la rénovation de la gouvernance des banques publiques.

La loi de finances 2015 qui était adossée à un prix de marché du baril de plus de 100 dollars va, dans cette situation baissière de moitié des prix de l'or noir, être «adoubée» par une LFC. Et c'est à M. Benkhalfa que revient la charge... et la responsabilité, car elle est devenue indispensable pour corriger les aspects les plus voyants du dérapage des dépenses publiques, un point que n'a pas pris en considération son prédécesseur Mohamed Djellab.

L'autre sujet et non du moindre sur lequel l'actuel ministre devrait se pencher est la

valeur de la monnaie nationale. Sujet à controverse, M. Benkhalfa a même suggéré une dévaluation du dinar. «L'écart croissant entre un dinar officiel et le taux parallèle doit être traité en faisant converger les deux taux : dévaluer l'officiel et s'il le faut, un jour, aller vers la double parité», a-t-il plaidé.

En sus de la création d'un fonds souverain, susceptible d'accompagner la diversification de l'économie nationale, l'e-consultant en finances, devenu, depuis quelques jours, plus grand argentier du pays, a plaidé pour une gestion active des réserves du Fonds de régulation des recettes (FRR).

Toutefois, la question qui reste posée est de savoir si Benkhalfa, le ministre, mettra en application les «suggestions» d'Abderrahmane l'expert ? Les jours nous le diront...

S. B.



Boudjemaâ Talai aux transports : un secteur à réorganiser

Nommé ministre des Transports, à la faveur du dernier remaniement ministériel, la tâche de Boudjemaâ Talai ne sera pas de tout repos. Lui aussi, dans l'actuelle équipe gouvernementale de Sellal, aura du pain sur la planche compte tenu des différents problèmes dans lesquels baignent les grandes entreprises du transport du pays.

A commencer par Air Algérie qui a enregistré, certes, des bénéfices annuels remarquables, mais reste toujours pointée du doigt quant au chapitre prestations. Et comme un malheur ne vient jamais seul, le pavillon national, pourtant réputé comme l'une des compagnies aériennes les plus sûres au monde, a connu une série d'accidents ces derniers mois. Ainsi donc, redorer le blason de cette compagnie, appelée à tort ou à raison «Air Couscous», sera l'une des priorités du ministre. Utile de rappeler que le successeur de Ghoul a annoncé, lundi dernier au Sénat, un plan de mise à niveau de la compagnie qui concernera plusieurs volets : la sécurité, la gestion et la formation. Dans le cadre de la réorganisation du secteur public, la reconfiguration des sociétés de gestion de participations (SGP) qui gèrent les entreprises des transports terrestre, aérien et maritime, est l'un des chantiers déjà ouverts du temps d'Amar Ghoul, sur lequel devra se pencher l'actuel ministre.

S. B.



Salah Khebri à l'énergie : faire face à la chute des prix

L'autre changement marquant de la phase 1 du dernier remaniement ministériel est celui du départ de Youcef Yousfi et son remplacement par Salah Khebri. S'il est vrai que ce dernier est un pur produit du secteur, il n'en demeure pas moins que le nouveau ministre de l'Énergie fera face à une conjoncture pétrolière des plus inquiétantes pour le pays.

Face à cette chute de la principale recette en devise du pays conjuguée à la baisse du volume global de la production de l'énergie fossile, le nouveau premier responsable du secteur devrait, de pair avec le nouveau P-dg de Sonatrach, trouver, conformément à l'actuelle feuille de route du gouvernement, d'autres mécanismes pouvant remédier à cette situation. Et cela passera par l'exploration et la production des hydrocarbures et leur valori-



sation. Le développement des énergies renouvelables face à l'option du schiste qui n'a pas fait que des contents, la transition énergétique et la promotion des activités aval dont notamment la pétrochimie par une modernisation du raffinage et le développement de la fabrication de produits pétrochimiques à haute

valeur pour passer de pays importateur à exportateur de ces produits, figure dans l'agenda de ce ministre.

Le seul «ennemi» pour ce responsable s'appelle plutôt «temps», en ce sens que l'Algérie ne possède pas une grande marge de manœuvre.

S. B.

PRESTATIONS MÉDICALES

Le niveau de remboursement par la Cnas restera insuffisant

Les prestations médicales continueront encore d'être insuffisamment remboursées par la Caisse nationale des assurés sociaux (Cnas). C'est ce que le directeur général de cette caisse, Melouka Slimane, a tacitement concédé hier au Forum du quotidien El Moudjahid.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Certes, la CNAS rembourse au profit des officines les médicaments prescrits, plus de 5 000 produits étant concernés et quelque 10 800 pharmaciens étant conventionnés. C'est également le cas pour les actes délivrés par les médecins-traitants, 3 000 médecins privés étant conventionnés avec la CNAS, relève son premier responsable. Indiquant que son institution «étudie» l'élargissement à d'autres «franges», Slimane Melouka indique que la caisse prend en charge également les cliniques privées de chirurgie cardio-vasculaire et d'hé-

modialyse (près de 250 établissements), ainsi que les stations thermales mais aussi les laboratoires d'analyses et centres d'imagerie médicale. Toutefois, le remboursement par la CNAS des prestations offertes notamment au niveau de ces laboratoires restera insuffisant par rapport au tarif de référence. A ce propos, l'hôte d'El Moudjahid estime opportun d'«arriver à trouver un terrain d'entente».

C'est également le cas pour les actes médicaux même si le DG de la CNAS ne manquera de s'interroger sur l'«ancrage» sur lequel se basent les médecins pour fixer leurs honoraires qui sont élevés. Pour autant, le DG de la CNAS relève la nécessité de «préserver» les cotisations des citoyens et cela même si Slimane Melouka assurait auparavant que sa caisse est «un très bon payeur» et se «porte bien» et que le système financier «est équilibré». Outre le fait que le système de sécurité sociale en Algérie est «très avantageux» et bénéficie quasiment à toute la

société, avec notamment 10 millions d'assurés sociaux titulaires de la carte chiffa. Néanmoins, le délai de remboursement des pharmaciens, de l'ordre de 15 à 20 jours en moyenne, reste encore long même si le directeur général de la CNAS le justifiera notamment par les opérations de vérification et de contrôle. Notons toutefois que les créances globales de la CNAS s'élèvent à 250 milliards de dinars dont 75% sont détenues auprès du secteur public. A ce propos, Slimane Melouka évoque une facilité d'écoute et de rapprochement avec les employeurs en vue de régler les problèmes en suspens sans porter atteinte aux droits des assurés.

Par ailleurs, le directeur général de la CNAS a indiqué que 40 millions d'euros ont été payés durant quatre ans aux hôpitaux français et que le restant est en cours de remboursement.

C. B.